

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
TÉLÉPHONE 31-01
Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.
Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS
Pour toute la France... UN AN 15 fr.
Etranger... 20 fr.
Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur
On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les abonnements ne sont reçus que pour un an, se paient d'avance et parant du 1^{er} et du 16 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES
Annonces industrielles en 4^e page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne
Réclames en troisième page... 1 franc
Chronique troisième page... 1 fr. 50
Chronique deuxième page... 2 francs
Ces prix sont payables d'avance et à Lyon.
Prix spéciaux pour Contrats à l'année.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
TÉLÉPHONE 31-01
Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.
Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

La Responsabilité DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

L'Union des Chambres syndicales Lyonnaises a, dans sa séance du 27 janvier dernier, adopté le vœu suivant :
« Considérant que les décrets et arrêtés ministériels des 29 octobre et 4^e novembre 1914 ne rendent responsables les réseaux de chemins de fer, en matière de transports commerciaux, que des pertes et avaries résultant d'une faute lourde de leurs agents ;
« Considérant que mettre ainsi à la charge du commerce la preuve de la faute lourde des agents des réseaux de chemins de fer, preuve impossible en fait à administrer, équivaut à accorder l'irresponsabilité absolue aux réseaux en matière de transports commerciaux ;
« Attendu que cette irresponsabilité est contraire aux principes de notre législation, tels qu'ils résultent des articles 1784 du Code civil, 103 et 104 du Code de commerce, lesquels posent comme règle que le transporteur est garant des pertes, avaries et retard, à moins qu'il ne prouve lui-même que ces pertes, avaries et retard sont une conséquence du vice propre de la marchandise, du cas fortuit ou du cas de force majeure, dûment établis par lui ;
« Considérant, en particulier, qu'aux termes de l'article 103 du Code de commerce, est nulle toute disposition contraire qui serait insérée dans une lettre de voiture, tarif ou autre pièce quelconque ;
« Considérant que la jurisprudence a précisément décidé, après 1870, qu'un arrêté ministériel qui oblige une Compagnie de chemins de fer à mettre à la disposition de l'autorité militaire tous ses moyens de transport, ne saurait exonérer cette Compagnie de sa responsabilité de droit commun en ce qui concerne les transports commerciaux qu'elle continue en fait. (Cassation, 30 janvier et 24 avril 1872) ;
« Considérant que l'arrêté ministériel du 4^e décembre 1914 qui organise pour certains transports, moyennant le paiement de primes, l'assurance contre certains risques de perte et avarie, ne constitue qu'un remède insuffisant à l'irresponsabilité des réseaux, et aggrave en outre les charges du commerce en augmentant indirectement les tarifs de transport ;
« Le Conseil central de l'Union des Chambres syndicales Lyonnaises, au nom de ses 51 Syndicats patronaux adhérents, Emet le vœu :
« Que les décrets et arrêtés ministériels apportant des dérogations à la responsabilité de droit commun des réseaux de chemins de fer soient rapportés, et qu'il soit fait application pure et simple des textes de notre législation en la matière.
Satisfaction a été donnée à ces desiderata.
Le 12 mars écoulé MM. Ceccaldi, Deshayes, Andrieux du groupe parlementaire des Chemins de fer, accompagnés de MM. Jules Nadi, Morin et Paul Mistral, ayant fait une démarche auprès de M. le Ministre de la Guerre et protesté contre l'interprétation si dommageable pour les intérêts du public donnée aux décisions ministérielles,
Il est résulté de leur entrevue l'affirmation catégorique par M. le Ministre que les devoirs des Compagnies en cas de pertes ou avaries continuent à être réglés par l'art. 103, Code de Commerce, avec charge pour elles d'administrer la preuve des causes et circonstances qui peuvent dégrader leur responsabilité.
C'est d'ailleurs dans le même sens que s'était expliqué le même Ministre par sa lettre du 15 novembre dernier à M. le Directeur de l'Office des Transports Centre-Ouest.

Le rétablissement des Droits de Douane sur les riz et dérivés

Par décret, publié au Journal Officiel du 20 mars, les droits d'entrée sur les riz bruts, les brisures de riz, les riz entiers, farines et semoules, sont rétablis au taux normal.
Toutefois, les chargements qu'on justifiera avoir été expédiés directement pour la France de l'Algérie avant le 20 mars, resteront admissibles au bénéfice des décrets de suspension ou réduction des droits.

A Nos Lecteurs

Malgré Directeur-Gérant et personnel en partie mobilisés nous avons au prix des plus grands efforts pu maintenir nos ateliers d'imprimerie ouverts sans interruption depuis le début de la guerre.
Nous rappelons à nos lecteurs que nous sommes à même d'exécuter dans les meilleures conditions possibles tous travaux d'impression, têtes de lettres, enveloppes, factures, circulaires, prix-courants, catalogues, cartes commerciales, etc... qu'ils voudraient bien nous confier.
Nous serions heureux qu'ils veuillent bien nous réserver leurs commandes.
Adresser celles-ci au Directeur de l'imprimerie du Commerce, L. Godard et C^o, 9 et 11, rue Villeroi, à Lyon.
Expédition contre remboursement.

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon

Vendredi 2 avril.
La semaine que nous venons de traverser a été marquée par une température plus froide et la neige est tombée dans certaines régions. Ce retour du froid ne peut nullement causer de l'inquiétude aux agriculteurs, au contraire, nous croyons qu'il ne peut être que favorable aux récoltes en terre dont il retardera un peu la végétation.
Comme nous le faisons remarquer dans notre dernier bulletin, l'apparence des récoltes est en général satisfaisante. Il se produit bien cependant quelques plaintes provenant des dégâts causés par les rongeurs, et du fait que quelques champs sont un peu clairs; néanmoins, pour nous résumer, nous pouvons dire que la situation des cultures d'hiver et d'automne est bonne et les travaux du printemps, en dépit des circonstances, s'achèvent dans des conditions satisfaisantes.
Notre marché aux grains s'est tenu par un temps froid. Nous avons constaté que le nombre des commerçants présents à la réunion était peu important, nous devons ajouter qu'il en était de même de la culture de nos environs; dans ces conditions, les affaires en général ont été assez réduites.
BLES. — Nous ne pouvons que confirmer ce que nous disions la semaine dernière, c'est que par suite des réquisitions pour les besoins de l'armée, les affaires en blés deviennent de plus en plus difficiles, à cause du manque de marchandise disponible.
Les blés du Centre, ainsi que ceux des autres provenances, étaient très peu offerts et les quelques lots à la vente étaient tenus à des prix un peu plus élevés que la semaine dernière. C'est ainsi que l'on tenait les blés du Poitou, de la Touraine, de l'Orléanais et de la Beauce, de 33 à 33,25; la Creuse, demandait de 32,75 à 33 fr.; l'Yonne, de 32,75 à 33 fr.; le Cher, la Nièvre et l'Allier tenaient de 33 à 33,25, le tout les 100 kilos.
Nous avons pu nous rendre compte qu'aux prix ci-dessus, les acheteurs se montraient très réservés.
En ce qui concerne les blés du Lyonnais et du Dauphiné, les offres étaient très réduites, il s'est traité quelques petits lots de 32 à 32,25 à la culture.
Les blés américains en vente étaient également en hausse, on tenait les Redwinter II à 34,75; les Hardwinter II, 34,75; les Plata 77, de 34,75 à 35 fr., les 100 kilos palan Marseille.

Au sujet des blés russes, sur lesquels on compte pour améliorer la situation, voici ce que dit notre confrère le *Messenger de Paris* :
« La Russie a toujours en réserve son énorme stock de blé qui représente tant de centaines de millions de roubles avec lesquels le gouvernement pourrait acquiescer, comme il le fait en temps de paix, ses engagements extérieurs. Il pourra sans doute bientôt écouler ce stock lorsque le succès de l'entreprise des alliés aux Dardanelles aura ouvert à la navigation russe la porte ouverte aujourd'hui fermée qui, de la mer Noire, donne accès à la Méditerranée.
Souhaitons donc que les alliés arrivent le plus vite possible à la conquête des Dardanelles.
Blés de la région lyonnaise... 32 50 32 75
— du Centre (Allier, Cher, Nièvre) ... 33 75 34 ..
Les 100 kilos, rendus Lyon ou parité.

Les cours suivants s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos, pris dans les gares de chaque provenance.
Blés du Dauphiné... 32 .. 32 25
Blés du Lyonnais... 32 .. 32 25
Blés Bresse... 32 .. 32 25
Blés Forez... 32 .. 32 25
Blés Drôme... 32 25 32 50
Blés Puy-de-Dôme... 32 50 33 ..
Blés Yonne... 32 75 33 ..
Blés Côte-d'Or... 31 75 32 ..
Blés Anjou... 33 .. 33 ..
Blés Orléanais... 33 .. 33 ..
Blés Touraine... 33 .. 33 25
Blés Poitou... 33 .. 33 25
Blés Beauce... 33 .. 33 25
Blés Loire-Inférieure... 33 25 ..
Blés Sarthe-Mayenne... 33 .. 33 25
Blés Oise... 32 .. 32 ..
Blés Morbihan, Finistère... 31 50 31 75
Blés Côtes-du-Nord, Ile-et-Vilaine... 32 .. 32 25

FARINES. — Comme il fallait s'y attendre, le mouvement de hausse qui s'est produit sur les cours des blés a eu sa répercussion sur les prix des farines, qui depuis le commencement de cette semaine ont remonté d'un franc par balle pour ce qui concerne les marques de notre meunerie locale et de la région.
A Marseille, les farines de force sont aujourd'hui tenues 60 fr. les 125 kilos sans escompte. On tient les farines Américaines en revende de 43 à 45 fr. les 100 kilos le Havre.
En ce qui concerne les transactions, elles sont régulières, mais en général, ne portent que sur du disponible.
Farines de boulanger, 1^{er} extra... 64 .. 65 ..
— rondes supérieures... 60 .. 61 ..
— rondes... 59 .. 60 ..
La balle de 125 kilos, logée Lyon, comptant 3 % d'escompte.

ISSUES. — Rien de bien intéressant à dire sur l'article son, qui ainsi que nous l'avons fait remarquer sont à

l'heure actuelle moins demandés par la consommation.

On cote en tendance faible :
Sons gros... 16 .. 16 25
Recoupes... 15 25 ..
Fleurages blancs... 21 ..
Fleurages bis... 20 ..
Petits blés... 13 50 ..
Criblures blanches... 12 ..
Criblures noires... 10 50 ..
SEIGLES. — Les affaires seraient plus suivies, si les cours étaient moins élevés, ce qui met les acheteurs dans l'obligation de ne traiter que les quantités dont ils ont absolument besoin.
Seigles du Rhône et de la Loire... 25 .. 25 ..
Seigles de l'Isère... 24 50 25 ..
Seigles de Champagne... 24 50 24 75
Seigles du Centre... 25 .. 25 25
Les 100 kilos départ.

AVOINES. — L'armée continuant ses réquisitions, il s'ensuit que les stocks disponibles sont plutôt rares, ce qui fait que les cours sont toujours très fermement tenus.
Les grises de Beauce et de la Brie étaient tenues de 31,25 à 31,50; celles de l'heure, 30 fr. les 100 kilos départ.
Avoines noires de la région lyonnaise... 29 .. 29 50
— grises de printemps de la région lyonnaise... 28 .. 28 25
— grises d'hiver de la région lyonnaise... 28 50 29 ..
Les 100 kilos, rendus Lyon ou parité.

**AVOINES grises d'hiver Poitou-Centre... 30 .. 30 ..
Avoines noires du Centre... 30 50 ..
Les 100 kilos départ.**

ORGES. — Ce grain continue à donner lieu de des affaires suivies, aussi les vendeurs en profitent-ils pour tenir très fermement les prix. On cote les 100 kilos départ : orges Beauce, Loiret, de 25 à 25,25; de la Champagne, 24,25; Sarthe et Mayenne, 24,25; de la Vendée, 25,50; de l'Allier et du Cher, 25 fr.

MAIS. — On cote disponible, Tonkin jaunes, 24,50; Annam blanc, 22 fr.; Plata rouge, 24,50; Plata jaune, 23 fr. les 100 kilos wagon Marseille.

SARRASINS. — La demande étant plus calme et les offres toujours plus suivies, il en résulte un peu de baisse dans les prix. On cote : sarrasins de Bretagne, de 21,25 à 21,50; de la Normandie, de 21,60 à 21,75 les 100 kilos départ.

Marché de Paris

MARCHE LIBRE

Mercredi 31 mars.
Blés. — Le marché est complètement désemparé à la halle de ce jour. Les opérations commerciales sont à peu près suspendues. La culture ne fait plus d'offres que sous réserve. Les quelques transactions qui aboutissent ont donc le caractère absolu local et les meuniers commentent à être terriblement gênés pour leur fabrication; grand nombre parlent même de fermer leurs usines, ne pouvant approvisionner leurs cylindres. Les courtiers assermentés n'ont pas publié de cote aujourd'hui. Il faut avoir une hausse de 1 fr. à 1 fr. 50 sur la cote de la semaine dernière, mais les cours sont plutôt nominaux. Il y a vendeurs garés de part aux cours suivants : Beauce, Loiret, Touraine, Poitou, Allier, Cher et Nièvre, de 33,75 à 34 fr.; Maine-et-Loire, et Loire-Inférieure, de 33,50 à 33,75; Ile-et-Vilaine, de 32,75 à 33 fr.; Oise et Somme, de 32,75 à 33 fr.; Marne et Aube, de 32,75 à 33 fr.; Yonne, de 32,25 à 32,75; Seine-et-Oise, 33 fr.; Vendée, 33,75, payé.
Les blés étrangers sont plus calmes. On cote café : blés d'Amérique, 38,75 à 39,25; Plata, 37,50 à 37,75 les 100 kilos.
Seigles. — Très fermes et en hausse de 25 centimes. On cote : Champagne, de 24,50 à 24,75; Loiret, Beauce et Cher, de 25 à 25,25, départ.
Avoines. — La situation commerciale de ce grain est absolument identique à celle du blé. Les prix sont encore en hausse de 50 centimes sur la semaine précédente. On cote rendu Paris : noires et grises de la Beauce, Brie et Eure, de 31,25 à 31,50; jaune et blanche de l'Oise, de 29,50 à 30 fr. On se rapproche de la parité. En avoines étrangères on cote en café : Amérique, de 31 à 31,25; Plata, de 29 à 29,25.
Orges. — Très fermes et bonne demande; hausse pleinement de 25 centimes. On cote gares départ : Champagne, 24,25; Beauce et Loiret, 24 fr.; Sarthe et Mayenne, de 24 à 24,25; cote, de 25 à 25,50 rendu Paris.
Escourgeons. — Fermes. On cote : Champagne, 24,50; Beauce et Loiret, de 25 à 25,25.
Sarrasins. — Calmes. On cote : Bretagne, de 21,25 à 21,50; Mayenne, de 21,50 à 21,75.
Maïs. — On cote : jaune Danube et Plata, 25 fr. à Paris. On cote en dérivé : Plata, disponible, de 24,50 à 24,75, au Havre.

Marché de Marseille
Jeudi, 1^{er} avril.
Blés. — On cote disponible : Redwinter n. 2, 35 fr. les 100 kilos logé charge des acheteurs, sacs à facturer aux acheteurs à 1,25.

Hardwinter n. 2, 35 fr. les 100 kilos nus sous palan aux usages de Marseille. Blanc Blue Stein, 34,75 en sacs d'origine brut pour net sacs au bénéfice des acheteurs les 100 kilos logés. Blanc Californie, 35 fr. les 100 kilos nus. Durs Macaroni, 41,50. Importé 166.386 quintaux.

Ferd. et Max PALM, Courtiers-Repres
— MARSEILLE —

Grains grossiers. — La situation est de plus en plus calme et les prix s'inscrivent en faveur des acheteurs.
Maïs. — Nous pratiquons disponible : Plata jaunes, 23 fr.; rouges 24,50; Annam petits 26,50; Annam blancs, 22; Tonkin jaunes, 24,50; Egypte blancs, disponible et livrable mars-avril, 24,25. Aux 100 kilos logés voie-ferrière Marseille.

Avoines. — Algérie, 29,25; Espagne, 30 fr.; de pays 29 fr.; de Chypre 29 fr. nu.
Issues. — Nous pratiquons disponible. Son blancs, 15,50; son rouges, 14,50; son dur, 13,50; repasse blanche, 16 fr.; repasse rouge, 14,50; repasse dure, 14,25. R. B. suivant qualité, 18,50. Aux 100 kilos nu pour les sons et les repasses et logés pour les R. B.

J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE. — Grains, Bles, Issues, Farines.

La Chambre syndicale des Minotiers et Fabricants de semoules de Marseille nous communique les renseignements suivants :
Farines de blé dur et similaires :
Pas de changement.

	Consommat	Entrepôt
SBD fleur...
SBD extra...
Par. 1/2-ent. mitad 41...
Gruau D ext. fleur 39...
Gruau D extra... 37...
Minot D extra... 30...
SBD Grossans fin...
FBD 1 ^{er} extra... 28...
FBD 1 ^{er}

La balle de 100 kilos brut, toile perdue, franco gare ou quai Marseille.

Farines de blé tendre :
Marché à la hausse.

	Consommat	Entrepôt
COS...
CO s/m...
Gruau O O...	46 50	47 ..

La balle de 100 kilos brut, toile perdue, franco gare ou quai Marseille.

Semoules. — Disponible :
Plus fermes.

	Consommat	Entrepôt
SSSE et SSSG... 57...
SSS (SS) et SSG... 56...
SSSF...	55	...
Semoule fine... 54...
Semoule... 53...

Les 100 kilos net franco gare ou quai Marseille, double toile à rendre.

Marché de Bordeaux

Samedi 27 mars.

Blés indigènes. — Tendance à la hausse.
On cote départ blés d'Ile-et-Vilaine, 31,75; Sarthe-Mayenne, 32 fr.; Loiret-Beauce, de 32,25 à 32,50; Touraine, 32,50; Centre, Allier, Cher, Nièvre, de 32,50 à 32,75. Ces prix sont nominaux du reste, car il ne se fait pas d'affaires, la meunerie éprouvant de grandes difficultés pour se procurer du blé.
A Bordeaux, les blés du rayon actuellement valent 26,75 à 27 fr. les 80 kilos aux usines.

Blés étrangers. — En revende, on cote dérivé le Havre 34 fr., Marseille, de 33,75 à 34 fr., et à Bordeaux, il y a des roux d'hiver en magasin, en revende, de 34,50 à 35 fr.

Farines. — La tendance est aussi plus ferme : la meunerie du Haut-Pays tient mieux ses prix et ne vend pas au dessous de 45 fr. à 45,50; même quelques usines ne sont pas vendeurs, travaillant pour l'administration.
En boulangerie, on revend de 45,50 à 46 fr.

Issues. — La tendance est plus faible, avec le temps doux et le peu de demande de l'élevage. Il faut voir les cours de 15 à 15,50 au départ des usines pour les sons ordinaires entiers.
A Bordeaux, on cote les sons gros 48 fr., les sons ordinaires 16,50, les repasses pays 47 fr., repasses Plata 15,75 à 16 fr. logé.

Avoines de pays. — Il y a une légère reprise sur cette céréale dont les arrivages importants sur notre place avaient arrêté la hausse. On cote : Poitou 29 fr. départ, ou 30 fr. gare Bordeaux; Bretagne 29,50 quai Bordeaux.

Avoines étrangères. — Il y a de la baisse; on cote : américaines clipped, 31,50 et les Plata 29,50 à 30 fr.; Espagne grise, 30,50 à 31 fr.; gares ou quais Bordeaux.
Seigles. — Soutenus. On cote : seigles Centre, 25 à 25,50 Bordeaux.
Orges. — Tendance soutenue; on cote : Centre, 25 fr.; Bretagne, 24 fr. Bordeaux.
Maïs. — Il y a une baisse en café, de 50 centimes à 1 franc; on cote : maïs bigarrés d'Amérique, 22,50 à 22,75; Plata, 22 fr. En dérivé, on cote Plata disponible, 24,75 à 25 fr. le Havre. A Bordeaux : maïs bigarré d'Amérique, sur fin juin, 24 fr. nus pub.; maïs blanc des Landes, 48,75 à 49 fr.; roux, 49,75 à 20 francs les 75 kilos, logé, départ.

Marché de Toulouse

Lundi 29 mars.

Bladettes, blés supérieurs, de 26,75 à 27 fr.; bonne qualité, de 26,50 à 26,75 les 80 kilos; seigle de pays, de 20 à 20,50 les 75 kilos; orge, de 14,50 à 15 fr. les 60 kilos; avoine, de 14 à 14,50 les 50 kilos; maïs blanc, de 15,50 à 17 fr. les 75 kilos; haricots, de 45 à 50 fr. l'hect.; fèves, de 20 à 24 fr. les 65 kil.; vesces noires, de 15 à 20 fr. les 80 kilos.
Minot extra ou premières, 55 fr. les 122 kilos; RG, 22 fr.; repasses, de 16 à 17 fr.; sons, de 15,50 à 16 fr. les 100 kilos.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

ADJUDICATIONS

Avia.

Besançon, (Doubs), 8 avril à 2 h. — Blé tendre 10.000 qtx.; avoine 4.000 qtx. Casablanca, 20 avril. — 2.000 qtx. sucre cristallisé dont 500 qtx. livrables à Casablanca et 1.500 qtx. à Kénitra. 1.200 qtx. café vert dont 200 qtx. livrables à Casablanca et 1.000 à Kénitra. 3.000 qtx. haricots dont 1.000 qtx. livrables à Casablanca et 2.000 à Kénitra; 500 qtx. pois cassés livrables à Kénitra; 500 qtx. lentilles livrables à Kénitra; 250 qtx. huile d'arachide dont 125 qtx. livrables à Casablanca et 125 à Kénitra. 8.000 hectolitres vins rouges dont 2.000 hectos livrables à Casablanca et 6.000 hectos à Kénitra dans les magasins des subsistances militaires. Les cahiers des charges sont déposés dans les bureaux des Sous-Intendants à Casablanca, Alger, Orlan, Paris, Marseille, Bordeaux et Nantes. En cas d'insuccès l'adjudication aura lieu sans nouvel avis le 4 mai.

Vente de Chevaux réformés

Lyon, samedi 3 avril à 2 heures au marché aux chevaux, vente de 15 chevaux réformés du Train des Equipages.

NOUVELLES D'ALGÉRIE

Alger, 27 mars. — Cote officielle des céréales aux 100 kilos quai Alger : blés tendres, colon 34 à 34,50 tuzelles, 34 à 34,50.
Blés durs, marchand, 33,25 à 33,75; supérieur, 37,50 à 38; orge, 24,75 à 25; avoine, 23 à 23,50; maïs, 20,50 à 21; foin, 10,50; paille, 4,50.

Pailles — Fourrages

Lyon, 1^{er} avril. — Pailles. — Demande toujours bonne en paille froment ou seigle fléau et machinée, mais à des prix peu élevés qui font hésiter les vendeurs, bien qu'il y ait encore pas mal de marchandise dans certains rayons.
La paille triée est l'objet d'une bonne demande depuis quelques jours. Peu d'offres et avec une hausse sensible.

On cote, la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition :
Paille froment alimentaire, Velay, Forez, en gerbes... 50 52
Paille froment alimentaire Auvergne, en gerbes... 50 52
Paille froment litière Forez-Velay, en gerbes... 45 47
Paille froment litière Auvergne, en gerbes... 45 48
Paille seigle fléau ou machinée, Forez-Velay, en gerbes... 45 47
Paille seigle fléau triée, en gerbes, 60 62

Foins. — Il se traite des foins en vrac pour l'armée à 85 fr. Lyon, mais avec peu de vendeurs.
Les foins en balles s'offrent mieux vers 92 fr. départ de la Loire, Haute-Loire, peu de transactions.

On cote, la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition :
Foin vrac du rayon... 80 85
Foin vrac Forez-Velay-Auvergne... 78 80
Foin balles Forez-Velay-Auvergne... 90 92
Foin balles Doubs-Hte-Saône-Jura... 88 90
Foin balles Isère-Drôme... 98 100
Foin balles haute densité Isère-Drôme... 105 110

PAQUELET (maison Moussier), courtier
Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

Marseille, 31 mars. — Nous avons eu des arrivages assez importants depuis quelques jours et de ce fait les acheteurs s'intéressent peu aux offres. Ils escomptent une baisse très sensible et ne sont donc pas aux achats.
Foin des Hautes-Alpes, 9,25; de la Savoie, 9,50; de la Crau, 12 fr.; de l'Isère, 9,50; luzerne de Crau, 11,50, départ.
Pailles Haute-Loire, 4,50; Bouches-du-Rhône alimentaire, de 6 à 6,50; litière, 4,50, aux 100 kilos en balles ordinaires sur gare de départ.

J. MALLARD, représentant, MARSEILLE. — Pommes de terre, Fourrages et Pailles.

Vienne, (Isère), 27 mars. — Foin 1^{er} qualité de 7,50 à 8 fr.; luzerne de 7 à 8 fr.; paille de froment pour litière 3 fr.; paille d'avoine 2,50 les 100 kilos.
Autun, (Saône-et-Loire), 27 mars. — Foin 1^{er} qualité de 50 à 55 fr.; paille de froment alimentaire de 30 à 35 fr. les 500 kilos.

Castelsarrasin, (Tarn-et-Garonne), 25 mars. — Foin 1^{er} qualité 8 fr.; luzerne 2^e et 3^e coupe 7 fr.; paille de froment alimentaire 5 fr.; paille d'avoine 3 fr. les 100 kilos.

Graines fourragères

Lyon, 2 avril. — Luzernes. Vente plus suivie. On cote : Luzernes Provençales nature, 95 à 110; découscutes 125 à 140 les 100 kilos.

Trèfle violet. — On cote : trèfles violets de pays nature, 90 à 100; découscutes, 120 à 140; id du Centre découscutes, 125 à 145 les 100 kilos.

Trèfle blanc. — On tient : trèfles blancs nature, 200 à 225 fr.; découscutes, 275 à 325 fr. les 100 kilos.

Sainfoins. — Calmes. On cote : sainfoins doubles du Centre, 33 à 34 fr.; clairs du Midi, 31 à 32 fr. les 100 kilos.

Castelsarrasin, (Tarn-et-Garonne), 25 mars. — Graine de trèfle violet 100 fr. les 100 kilos.

Pommes de terre

Lyon, 1^{er} avril. — Toujours peu d'affaires. Le ralentissement des transactions produit habituellement par l'approche des fêtes s'accroît par suite de l'encombrement chez les acheteurs.
Ceux-ci, à l'époque des froïds, craignant la hausse, et même le manque de marchandise (étant donné les offres parcimonieuses obtenues à cette époque) ont fait des provisions, et actuellement se trouvent pourvus abondamment sans trouver un facile écoulement.

D'un autre côté, la culture cherche à se débarrasser des lots importants qu'elle possède encore, car la pomme de terre commence à germer, et il y a des offres abondantes à de très bonnes conditions, mais sans trouver settlement contre-partie.

Il se traite bien quelques affaires pour plant, mais la demande est réduite au moins de moitié, soit par le manque de main-d'œuvre, soit que les cultivateurs préfèrent ensemencher avec le produit de la précédente récolte, de sorte que la semence n'offre cette année qu'un faible débouché, et la consommation n'ayant aucun besoin, c'est le marasme momentané, il faut l'espérer.

On cote, la tonne, sur wagon gares départ des régions d'expéditions :
Early rose, Auvergne... 110 115
Early rose, Anjou, Touraine, Orléanais... 92 93
Early rose, Poitou... 95 97
Jaune ronde Anjou, Touraine, Poitou... 86 88
Jaune ronde, Limousin... 88 90
Jaune ronde, Sarthe... 85 88
Jaunes Chardonnais, Bretagne... 85 88
Jaune Princesse d'Auvergne... 85 88
Saucisses, Orléanais, Poitou... 95 100
Saucisses, Limous

Carottes - Oignons

Lyon, 1er avril. - Carottes. - L'article commence à s'épuiser, il y a encore quelques rares offres de Malmort vers 80 fr. départ.

Riz

Lyon, 2 avril. - On cote : Pisonnet glacé AAAA, 57 fr., caroline ou fleur double extra, 55 fr. ; Java excelsior, 60 fr. ; diamant 66 fr. ; Cambodge glacé (ou fleur), 43 fr. ; Gocong id 39 fr.

Légumes secs

Bordeaux, 29 mars. - On cote : haricots gros plats Tarbes extra 74 fr. ; n° 1, 71 fr. ; cocos blancs des Landes 68 fr. ; lentilles grises d'Espagne 95 fr. ; rouges d'Egypte décortiquées 80 fr. ; lentilles Maroc 81 fr. ; pois chiches Maroc 45 à 50 fr. Bordeaux.

Primeurs, Légumes, Fruits

Lyon, 1er avril. - Pas de changement appréciable dans la situation, marché toujours très actif pour la plupart des produits de bonne qualité. On cote : artichauts du Var, 4,25 à 2,75 ; Radis 1,50 à 1,70 fr. ; choux-fleurs du Midi, 2 à 5 ; salades, 0,40 à 0,85 la douzaine.

Marseille, 31 mars. - Petits pois, de 50 à 60 fr. ; pois ordinaires, de 15 à 25 francs ; vertes, à cuives, 25 fr. ; royales, de 55 à 70 fr. ; artichauts, la douzaine, de 0,60 à 1,40 ; choux-fleurs, de 3 à 6 fr. la douzaine ; petits, de 1,50 à 2,50 ; épinards, de 30 à 40 fr. ; noix sèches, de 0,85 à 1 fr. ; pommes de terre nouvelles, de 0,45 à 0,55 ; ordinaires, 0,20 ; salades chicorée, la douzaine, de 0,35 à 0,65 ; laitues, de 0,40 à 0,80 ; scarolles, de 0,40 à 0,80 ; fèves, de 0,30 à 0,40 le kilo ; asperges belles, de 1,25 à 2,50 ; fines, de 0,75 à 1 fr.

Sorghos

Agen, 31 mars. - On cote : Sorghos paille 36 fr. ; sorghos grain 20 fr. les 100 kilos.

Cafés

Le Havre, 31 mars. - Cafés. - Santos good average (à terme). - On cote : Mai, 57,75 ; ventes 2.500 s. ; juillet, 56 ; ventes 2.000 s. ; décembre, 54 ; ventes 2.000 s. Marché soutenu. Disponible ferme.

Cacaos

Bordeaux, 31 mars. - Maragnan 142 à 120 fr. ; Bahia préparé 105 à 115 fr. ; Puerto-Cabello 120 à 205 fr. ; Caraque courant 140 à 145 fr. ; Guirio et Carupano 140 à 145 fr. ; Accra 100 à 110 fr. ; Macaribo 120 à 155 fr. ; dito Arriba 107 à 120 fr. ; Balao 104 à 110 fr. ; Machala 105 à 115 fr. ; Gadeloupe 155 à 165 fr. ; Martinique 155 à 163 fr. ; Haiti 95 à 105 fr. ; Trinidad 105 à 115 fr. ; Ceylan 105 à 115 fr. ; San-Thomé 110 à 120 fr. ; Cuba 105 à 115 fr. les 50 kilos.

Huiles

Paris, 1er avril. - Pas de cote pour l'huile de colza. Huile de lin sans changement à 73,75 les 100 kilos en cuve à nu.

Marseille, 31 mars. - Huiles de graines comestibles. - Huile d'arachide neutre 88 fr. ; Gambie 93 fr. ; Ruissque 94 fr. ; petite Ruissque manque ; raffinée 95 fr. Huile de sezanne. - Bombay blanche 95 francs. Huiles de graines à fabriques. - Huile d'arachide 79 à 80 fr. ; huile de coprah 100 à 101 francs.

Huiles d'Olives

Tunis, 27 mars. - On cote les 100 k. : huiles 1er pression, 120 fr. ; 2e pression, 110 fr. ; huile lampante, 100 à 101 fr. En vertu d'une autorisation spéciale délivrée par le Gouvernement Tunisien, une quantité assez importante d'huile de 1er pression a pu être exportée cette semaine pour l'Italie et la France. Toutes les quantités dont l'exportation était autorisée sont désormais parties.

Pétrole

Paris, 1er avril. - On tient à l'hectolitre nu par wagon complet, franco gare Paris, transport à la charge de l'acheteur : pétrole raffiné disponible, 29 fr. ; pétrole blanc, 39 fr. ; essence minérale rectifiée, 47 fr.

Beurre - Œufs - Volailles

Bourg, (Ain), 31 mars. - La volaille continue à être amenée en petite quantité et les cours restent élevés. Vente très bonne sur les beurres, calme sur les œufs. Vente difficile sur les chevreaux. Dindes... la pièce 9... à 11... Œufs... 2 25... 3... Canards... 5... 6... Volailles suiv. choix... 3 50... 4 50... Poulets ordinaires... 2 25... 3... Poulets de grains... 2 80... 1 10... Pigeons... 3... 6... Chevreaux... 3... 6... Beurre suivant qual. le kilog. 3 20... 3 40... Fromages de vache... la douz. 1 40... 1 50... Fromages de chèvre... 1... 1 20... Œufs... 1... 1 10

Marchés aux Grains

Nouvelles des Récoltes en terre

Agon, 31 mars. - Petit marché. Blés très ferme et en légère hausse, offres rares par suite de réquisitions. Nous cotons : blé choix, 26,50 les 80 kilos ; avoine grise d'hiver, 15,75 les 50 kilos ; orge brasserie, 27 fr. ; mais fins, 27 fr. Farines de cylindre 1er, 45 fr. les 100 kilos. Tendances ferme.

Autun, (Saône-et-Loire), 26 mars. - Nous cotons : blé choix, de 31 à 32 fr. ; blé ordinaire, de 30 à 30,50 ; seigle, de 24 à 25 fr. ; avoine noire, de 26 à 27 fr. ; avoine grise d'hiver, de 26 à 27 fr. ; avoine blanche et grise de printemps, de 25 à 26 fr. ; orge mouture, de 25 à 26 fr. ; mais, de 25 à 27 fr. ; sarrasin, de 25 à 26 francs les 100 kilos.

Castelsarrasin, (T-et-G.), 25 mars. - Nous cotons : blé choix, de 25 à 26 fr. les 80 kilos ; seigle, 18 fr. les 100 kilos ; avoine grise d'hiver, 30 fr. les 100 kilos ; orge mouture, 45 fr. les 60 kilos ; mais, 19 francs les 75 kilos.

Carcassonne, (Aude), 27 mars. - Marché plus ferme avec tendance à la hausse ; la propriété n'offre plus rien à la vente ; on a payé quelques petits lots de blé et des avoines aux prix suivants : Blé choix, de 27,50 à 28 fr. ; blé ordinaire, de 27 à 27,50 les 80 kilos ; avoine grise d'hiver, de 33 à 34 fr. les 100 kilos.

Cavaillon, 29 mars. - Blés. - Tuzelle, de 53 à 55 fr. ; sésamette, de 52 à 54 francs ; aubéon, de 52 à 53 fr. Farines. - Tuzelle extra, de 55 à 57 fr. ; gruau extra, de 52 à 60 fr. ; minot super., 55 fr. la balle de 123 kil. 1/2.

Chalon-sur-Saône, (Saône-et-Loire), 26 mars. - Marché presque nul, très peu d'offres ; les commissions de ravitaillement réquisitionnent dans beaucoup de communes, même les blés achetés par nos ministères ; tendance ferme.

Chartres, (Eure-et-Loire), 27 mars. - Nous cotons : blé choix, 38 fr. les 120 kilos ; avoine noire, 20 fr. ; avoine grise, 20 fr. les 76 kilos ; orge mouture, de 22 à 23 fr. les 100 kilos.

Olermont-Ferrand, (Puy-de-Dôme), 30 mars. - Les achats de blés et d'avoines ont toujours rendu difficiles par les achats de ravitaillement ; la meunerie travaille au jour le jour et avec difficulté.

Flournois, (Gers), 28 mars. - Nous cotons : blé choix, 26 fr. les 81 kilos ; avoine grise, 30 fr. les 100 kilos ; mais, 25 fr. ; graine de trèfle, 80 fr. ; graine sainfoin, 30 fr. ; sorgho, 23 fr. les 100 kilos ; fèves, 22 fr. les 71 kilos ; foin, 7 fr. les 100 kilos ; haricots, de 55 à 60 fr. les 100 kilos.

Genève, (Suisse), 29 mars. - Les travaux des champs ont repris à la faveur du temps doux que nous avons, de ce fait les marchés sont peu fréquentés, les cours sont sans changement appréciable.

Orthez, (Basses-Pyrénées), 23 mars. - Nous cotons : blé ordinaire, 26 fr. les 80 kilos ; avoine blanche et grise de printemps, 15 fr. les 50 kilos ; mais, de 16,50 à 18 fr. les 75 kilos.

Pierrelatte, (Drôme), 1er avril. - Situation plus ferme. Nous cotons : blé choix, 32 fr. nu ; blé ordinaire, 31,50 ; seigle, 25,50 ; avoine grise d'hiver, 28,50 ; orge mouture, 24,75 logé ; sarrasin, 26 fr. les 100 kilos.

Sens, (Yonne), 29 mars. - Marché nul, offres nulles, cours nominaux. Nous cotons : Blé choix, de 31 à 32 fr. ; seigle, de 22 à 23 ; avoine noire, de 29 à 30 ; avoine grise d'hiver, 29 fr. ; orge brasserie, 22 ; orge mouture, 21 fr. les 100 kilos.

Vierzon, (Cher), 27 mars. - Les cours sont plutôt nominaux. Nous cotons : blé choix, de 25 à 25,50 les 80 kilos ; seigle, de 25 à 25,50 ; avoine noire, de 30 à 31 fr. ; avoine grise d'hiver, de 30 à 31 fr. ; orge mouture, de 25 à 26 francs ; sarrasin, de 25 à 26 fr. les 100 kilos.

Vienne, (Isère), 27 mars. - Depuis plusieurs semaines, nos marchés sont sans grande importance, ce dernier ne réunissait que peu de cultivateurs, du fait, affaires très limitées.

Nous cotons : blé choix, de 31,50 à 32 francs ; blé ordinaire, 31 fr. ; avoine noire, de 28 à 29 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1er, 43 ; farines de seigle, de 38 à 39 fr. les 100 kilos ; pain blanc, 0,85 les 2 kilos ; son gros, de 16 à 17 ; son fin, 16 ; fleurage blanc, 20 ; fleurage bis, 18 ; recoupe, 16 fr. les 100 kilos.

Nous cotons : blé choix, de 25 à 25,50 les 80 kilos ; seigle, de 25 à 25,50 ; avoine noire, de 30 à 31 fr. ; avoine grise d'hiver, de 30 à 31 fr. ; orge mouture, de 25 à 26 francs ; sarrasin, de 25 à 26 fr. les 100 kilos.

Nous cotons : blé choix, de 31,50 à 32 francs ; blé ordinaire, 31 fr. ; avoine noire, de 28 à 29 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1er, de 50 à 61 fr. ; farines de cylindre 2e, de 57 à 58 fr. les 125 kilos ; son gros, de 16 à 16,50 ; fleurage blanc, 21 fr. ; fleurage bis, 20 fr. ; recoupe, 16 fr. les 100 kilos.

Bulletin Vinicole

En ce qui concerne le mouvement des affaires dans les vignobles du Midi et du Sud-Ouest, nous avons à noter que pendant la semaine qui vient de finir il s'est continué dans d'excellentes conditions et que les prix ont été soutenus, et nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit précédemment : si les cours restaient à peu près ce qu'ils sont, les achats pourraient continuer de façon assez régulière et la campagne aurait des chances de se poursuivre aussi bien que la situation le permet.

En Bourgogne, peu de commerce, ou seulement du commerce local. On a sourcé les vins de la dernière récolte qui se présentent bien et n'ont donné que peu de déchet. Ils répondent bien à ce que l'on avait espéré d'eux.

[De nos correspondants particuliers] Nîmes, 29 mars. Cours officiels des vins et spiritueux : 6/6 B. G. 86°, de 95 à 100 fr. l'hecto-

Abatage des Animaux Reproducteurs

Nous recevons de la Préfecture l'entre-filet ci-après avec prière de reproduire : Nous tenons à mettre en garde l'opinion publique contre certains bruits tendancieux lancés autour d'une interprétation erronée de l'arrêté préfectoral interdisant l'abatage des jeunes ovins, bovins, caprins et porcins. Cet arrêté prescrit une mesure de précaution nationale nécessaire à la suite d'abus constatés par les autorités civiles et militaires et aussi en raison des besoins de l'armée dont la consommation a appauvri la population animale. Certains bouchers, malgré les prohibitions imposées dès les premiers jours de la mobilisation s'étaient permis d'abattre jusqu'à des vaches au terme de gestation.

Le gouvernement ayant à se préoccuper de l'avenir du cheptel, dans l'intérêt des agriculteurs et aussi des consommateurs, a invité tous les préfets à édicter certaines restrictions. Le préfet du Rhône, cependant, après examen de la situation spéciale du département, a estimé que l'interdiction ne pouvait être absolue et a prévu la possibilité de certaines dérogations sous le contrôle de son administration.

L'article 2 de l'arrêté est conçu dans ce sens et accompagné du commentaire suivant dans la circulaire aux maires du département : « Dans le Rhône, il peut se trouver quelques situations spéciales où la conservation des animaux jeunes n'est ni pratique ni recommandable. Dans ce cas, j'ai cru devoir admettre des dérogations que je me réserve le soin d'apprécier avant de les autoriser. »

MINISTERE DE LA GUERRE

Avis d'adjudications Besançon, (Doubs), 15 avril à 2 h. - 64 têtes de bétail sur pied à livrer par jour à Besançon du 24 avril au 26 juin inclus.

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 29 MARS. Amenés : 1.008 ; renv. : 100. Nous voici arrivés au moment où la charcuterie va se montrer moins empressée aux achats ; c'est ce que nous avons commencé à constater aujourd'hui. En effet la vente a été plus calme, et les cours ont rétrogradé. On payait les bons porcs, 0,73 à 0,76 ; les moyens, 0,67 à 0,69 ; les ordinaires, 0,62 à 0,64 le 1/2 kilo.

MARCHE DU MARDI 30 MARS. Amenés : 1.155 ; renv. : 0. Bien que l'apport fut important, la vente a eu un bon courant et les cours ont conservé la même tenue que vendredi dernier. On payait les premiers choix, 1,40 à 1,44 ; les seconds, 1,05 à 1,07 ; les troisièmes, 0,90 à 1 fr. le 1/2 kilo.

MARCHE DU JEUDI 1er AVRIL. Amenés : 910 ; renv. : 120. On comptait environ 400 moutons de plus que jeudi dernier, cette augmentation a eu pour résultat de rendre la vente moins facile, néanmoins les cours ont indiqué une meilleure tenue que mardi. On payait les premiers choix, 1,14 à 1,19 ; les seconds, 1,07 à 1,09 ; les troisièmes, 0,90 à 0,99 le 1/2 kilo.

MARCHE DU VENDREDI 2 AVRIL. Amenés : 325 ; renv. : 20. Peu de marchandise à notre marché de ce jour, mais quantité suffisante pour les besoins, attendu que la boucherie s'était largement approvisionnée au gros marché que nous avons eu mardi dernier. La vente a été calme.

On cotait les bournonnais et les limousins de 0,90 à 1 fr. et les bouffiers divers de 0,85 à 0,90 le demi-kilo, poids mort. Au poids vif, on payait les bournonnais première qualité, de 0,63 à 0,65 ; deuxième qualité, de 0,62 à 0,64 ; troisième qualité, de 0,59 à 0,61. Les bouffiers divers de 0,53 à 0,60 le demi-kilo.

Le marché d'aujourd'hui était mieux garni que celui de vendredi dernier, puisqu'il comptait près de 300 bêtes

litre ; 3/6 de marc 86°, manque, eau-de-vie de marc, 55 fr. l'hectolitre ; vin à distiller sur place, 0,70 le degré ; à enlever, de 0,50 à 0,60 le degré.

Aramon supérieur, 7 à 8°, de 7,50 à 9 fr. ; aramon supérieur, 8 à 9°, de 10 à 12 fr. ; montagne, 9 à 10°, de 12 à 14 fr. ; premier choix, 10°, de 15 à 16 fr. ; supérieur, 11°, de 16 à 18 fr. ; jacquez, de 20 à 25 fr. ; blanc pinpoul, de 15 à 17 fr. ; rosé, pailleté gris, aramon blanc, de 12 à 14 fr. l'hectolitre.

La cote des vins ne s'entend que pour les marchandises irréprochables et de parfaite tenue. Alger, 27 mars. On cote : vins algériens, nus, qual Alger : rouge montagne extra, de 13° à 14°, de 13 à 15 fr. ; premier choix, de 11° à 12° 1/2, 14 fr. ; deuxième choix, de 9 à 10 fr. ; troisième choix, de 7 à 8 fr. ; blanc, de raisins blancs, de 11 à 15 fr. ; de raisins rouges, de 9 à 13 fr.

Spiritueux : 3/6 de vin, les 110 degrés, 110 fr. ; 3/6 de marc, les 100 degrés, 55 francs. Chalon-sur-Saône, 26 mars. Situation bonne. On cote : vins rouges, de 30 à 32 l'hect. ; vins blancs, de 36 à 37 fr. l'hectolitre.

Situation bonne. On cote : vins rouges, de 30 à 32 l'hect. ; vins blancs, de 36 à 37 fr. l'hectolitre.

Paris-La Villette

MARCHE DU LUNDI 29 MARS. Amenés : 1700 ; renv. : 230 ; qual. : 220. Bœufs... 1700 1700 230 220 210 Vaches... 975 975 230 220 210 Taureaux... 325 325 210 198 190 Veaux... 1266 1266 250 226 200 Moutons... 14384 14384 266 240 226 Porcs... 4803 4803 216 210 190

MARCHE DU JEUDI 1er AVRIL. Amenés : 695 ; renv. : 0. Bœufs... 695 695 230 220 210 Vaches... 274 274 230 220 210 Taureaux... 132 132 210 198 190 Veaux... 531 531 250 226 200 Moutons... 4047 4047 260 240 226 Porcs... 2836 2836 216 210 190

MARCHE DU MERCREDI 31 MARS. Amenés : 154 bœufs et 20 vaches ; renvoi : 0. Nous avons eu approximativement le même nombre de bœufs que mercredi dernier, quant aux vaches, le nombre a été de 55 en moins. Vente active avec une hausse de 15 fr. par 100 kilos. Les cours pratiqués ont été de 235 à 240 fr. pour les bœufs limousins, pour les gris de 225 à 230 fr. et pour les vaches laitières de 220 à 225 fr.

Moutons. - Amenés 4.401 moutons de pays et réserves africains, soit 160 en moins que le marché précédent. Vente active avec une augmentation sur les prix de 5 fr. par 100 kilos.

On payait les moutons gras de pays, de 235 à 240 fr. ; les réserves d'Alger et d'Oran, de 230 à 231 fr. ; et les belles bres, de 215 à 220 fr.

MARCHE DU MARDI 30 MARS. Amenés : 1.155 ; renv. : 0. Bien que l'apport fut important, la vente a eu un bon courant et les cours ont conservé la même tenue que vendredi dernier. On payait les premiers choix, 1,40 à 1,44 ; les seconds, 1,05 à 1,07 ; les troisièmes, 0,90 à 1 fr. le 1/2 kilo.

MARCHE DU JEUDI 1er AVRIL. Amenés : 910 ; renv. : 120. On comptait environ 400 moutons de plus que jeudi dernier, cette augmentation a eu pour résultat de rendre la vente moins facile, néanmoins les cours ont indiqué une meilleure tenue que mardi. On payait les premiers choix, 1,14 à 1,19 ; les seconds, 1,07 à 1,09 ; les troisièmes, 0,90 à 0,99 le 1/2 kilo.

MARCHE DU VENDREDI 2 AVRIL. Amenés : 325 ; renv. : 20. Peu de marchandise à notre marché de ce jour, mais quantité suffisante pour les besoins, attendu que la boucherie s'était largement approvisionnée au gros marché que nous avons eu mardi dernier. La vente a été calme.

On cotait les bournonnais et les limousins de 0,90 à 1 fr. et les bouffiers divers de 0,85 à 0,90 le demi-kilo, poids mort. Au poids vif, on payait les bournonnais première qualité, de 0,63 à 0,65 ; deuxième qualité, de 0,62 à 0,64 ; troisième qualité, de 0,59 à 0,61. Les bouffiers divers de 0,53 à 0,60 le demi-kilo.

Le marché d'aujourd'hui était mieux garni que celui de vendredi dernier, puisqu'il comptait près de 300 bêtes

FOIRES ET MARCHÉS

Bourg, (Ain), 31 mars. - Notre marché aux vaches de ce jour a été abondamment fourni. Vente calme avec baisse assez sensible sur la marchandise de qualité inférieure. On a vendu : moutons 35, à 95 fr. ; veaux 395, de 100 à 130 fr. les 100 kilos sur pied.

Cholet, (Maine-et-Loire), 27 mars. - 172 têtes de gros bétail gras de moins que dans le marché correspondant de mars 1914 et 91 de plus que samedi dernier. Mêmes cours que samedi dernier 20 mars. 28 mars 1914 443 têtes ; 20 mars 1915 180 têtes ; 27 mars 1915 271 têtes.

On a vendu : bœufs de boucherie 157, de 0,89 à 0,99 ; taureaux 15 ; vaches pour boucherie 99, de 0,86 à 0,96 ; vaches laitières 22 ; génisses 4 ; veaux 12 ; porcs 35 ; laitons 27.

Grenoble, (Isère), 27 mars. - On a vendu : bœufs de boucherie 3, de 240 à 225 ; vaches pour boucherie 5, de 190 à 200 ; moutons 360, de 190 à 210 ; veaux 54, de 110 à 130.

Dijon, (Côte-d'Or), 1er avril. - On a vendu : moutons 24, de 1,80 à 2,20 ; veaux 43, de 1,36 à 1,52 ; porcs 85, de 1,48 à 1,56.

Nîmes, 31 mars. - On a vendu : Bœufs 500, de 2,20 à 2,30 ; vaches 405, de 2,10 à 2,20 ; moutons 1.000, de 2,25 à 2,40 ; agneaux 37, de 1,30 à 1,40 ; veaux 138, de 1,20 à 1,35 ; porcs 68, de 1,48 à 1,56. Marché largement approvisionné.

Roanne, (Loire), 26 mars. - Vente assez active. On a vendu : moutons 60, de 98 à 116 ; veaux 65, de 110 à 132 ; porcs 55, de 118 à 140 ; coces grasses 3, à 104 fr.

Saint-Etienne, 29 mars. - On a vendu : bœufs, vaches et taureaux 89, de 2 à 2,30 ; moutons 1.609, de 1,90 à 2,40 ; agneaux 33, de 2 à 2,40 ; chèvres 49, de 0,50 à 0,60 ; veaux mort (en cheville) ; veaux 129, de 1,20 à 1,45, au poids vif (sur pied).

SAINDOUX SALAISONS. Lyon. - Les transactions en ce qui concerne les saucissons principalement sont toujours suivies, la demande pour les jambons conserve également un cou-

rant assez régulier. Pour ce qui est de l'article lard, nous ne pouvons que constater une fois de plus que le calme règne toujours. On cote : lards sans poids, 125 ; dito 10 à 12 kilos, 130 ; 13 à 14 kilos, 135 ; 15 à 16 kilos, 140 ; porcs suivant poids, de 175 à 180 ; grasse pur porc, 160 ; panes 155 ; jambons salés, 200 ; saucissons de ménage suivant le degré de sécheresse, 410 à 450 ; saucissons de Lyon, 560 ; dito Arles rosé, 450 à 500 ; dito simple, 390 les 100 kilos.

CUIRS ET PEAUX

VENTE DE CUIRS. Avis. Lyon, 6 avril à 9 heures du matin au Palais du Commerce vente de 6.000 cuirs salés de l'armée.

Lyon, 6 avril à 2 heures. Vente des cuirs verts du Syndicat de la Boucherie Lyonnaise et des Syndicats adhérents. La vente aura lieu au Palais du Commerce.

Laines

Cavillon, 29 mars. - Laines en suint. - Les prix sont les mêmes que la semaine dernière. On cote : Méis, de 1,60 à 1,70 ; ordinaire et provenance d'Afrique, de 1,70 à 1,80.

Londres, 29 mars. - Enohères de laines. - Marché actif. On a offert 7.825 balles aujourd'hui ; 200 balles ont été retirées ; 7.625 balles ont été vendues.

Courrier des Spectacles

Casino. - A l'occasion des fêtes de Pâques samedi en matinée et en soirée grand gala pour les débuts de la nouvelle troupe avec les Eras Eras, acrobates comiques ; M. Mériel chanteur de genre, des sauteurs de Paris ; M. Jaooville le célèbre violoniste bien connu ; les Daniels sauteurs de tonneaux et enfin l'opérette et amusante « Monsieur Chouffleur restera chez lui... » de St-Rémy, musique d'Offenbach jouée par Mme de Pomayrac, Mexico et MM. Garitte, de Pomayrac, Westphale, Vienna ; sans oublier les actualités de la dernière heure.

Le même spectacle sera donné samedi en matinée à 2 heures, 5 heures, et en soirée à 8 heures, lundi et mardi en matinée à 2 heures, et soirée à 8 heures. Il est prudent de louer ses places d'aujourd'hui.

Horloge. - La salle de l'Horloge était trop petite cette semaine pour contenir tous les nombreux admirateurs que Dalbert avait amené. Le vaillant artiste qui revient du front, après avoir été blessé s'est fait entendre dans un répertoire nouveau ou la scène gracieuse et la chanson forte et glorieuse. Il nous a chanté des chansons parlant de choses vives par lui, ce qui ne fait qu'ajouter un fleuron de plus à sa gloire artistique. Aussi que de bravos, que de bis !

Malheureusement Dalbert ne peut nous donner que cinq jours. Ses dernières représentations auront lieu samedi 3, dimanche 4 (matinée et soirée) et lundi de Pâques 5 avril en matinée et soirée. Ce programme comporte encore une fine comédie du grand guignol « La Belle Journée » jouée par toute la troupe.

Scala-Théâtre. - C'est aujourd'hui samedi, 3 avril, que sera offert le nouveau programme de nos mois brillant et de bon goût que les précédents. Le Furieux, de M. de Saint-Lames du Pardon, plus émouvant, Les Bontemps, patriotie, et le Journal ont été les exploits de nos troupes au Maroc. Nous espérons qu'ils seront justement appréciés de tous.

A VENDRE

en bloc ou en détail Matériel complet de Boulangerie Fours, Pétrin mécanique, Panetons, Bascules, Carroles, Banques, Martres, Balances, Coffre-fort, etc.

S'adresser à la Boulangerie « LA CERES », rue Coysvoeur, 3, Lyon : les mercredis et jeudis de 2 à 5 heures. On céderait même le local.

Faire Offre à M. Mayer

Fourrages à Epinal (Vosges). Foin, Fourrages artificiels, Regains, Paille de blé et avoine, paiement comptant sur wagons départ.

Pommes de terre

CONSUMMATION ET SEMENCE. Maison CROZAT, à Limoges (Hie-Vienne) Adresse télégraphique : CROZAT-LIMOGES

M. Bourjailat aîné

13, cours Gambetta, à Lyon, adjudicataire des fumiers des Casernes de la Part-Dieu, les cède au prix de 50 centimes les 100 kilos sur wagon.

Permanganate de Potasse

à vendre, gros et détail S. DELPONT, Dépositaire à MARSEILLE, 258, boulevard National.

UN VITICULTEUR

offre les vins de sa récolte garantis naturels